



Cahier des charges Championnats Régionaux 2020

La demande pour l'organisation d'un championnat régional 2020 doit être adressée au secrétariat du CRECVL par courrier ou par mail avant le **31/01/2020**. Les championnats régionaux seront attribués lors d'une réunion du bureau ou du Comité du CRECVL.

Seules les demandes de championnat s'appuyant sur une DUC déclarée sont prises en compte (Les demandes de labellisation sur DUC hors délai seront systématiquement rejetées).

1. Disciplines

Les championnats régionaux pourront être labélisés dans toutes les disciplines hormis le CSO et le Dressage. Ceux-ci étant pris en charge par les circuits départementaux.

2. Qualité des infrastructures minimum :

- Toilettes sur le site obligatoire.
- Restauration.
- 20 places assises minimum le long du terrain.
- Podium pour les remises des prix.

Lors d'une demande de Championnat Régional, nous indiquer les dimensions des paddocks et des pistes de concours.

2. Programme des épreuves :

L'ordre des épreuves devra impérativement respecter la numérotation établie au BO de la déclaration de concours. Le planning des épreuves ne pourra pas être modifié après la clôture des engagements (sauf accord écrit du CRE CVL).

3. Remise des prix des épreuves Championnats Régionaux :

Le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire prend à sa charge les récompenses sur les épreuves de Championnats Régionaux. L'organisateur sera notifié par e-mail à la clôture des engagements des récompenses adressées.

La prise en charge des récompenses est conditionnée à la participation de Clubs provenant de deux départements différents au minimum. Dans le cas contraire, le CRE CVL ne prendra pas en charge les récompenses.

L'aide du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire implique une mobilisation supplémentaire de l'organisateur notamment en cadeaux.

4. Prix des engagements sur les championnats régionaux :

Les prix des engagements sur les championnats régionaux ne doivent pas dépasser la moyenne du tarif des engagements qui se pratiquent dans le département ou se déroule le championnat.

5. Communication :

Les résultats des épreuves Championnat Régional devront être saisis dans les 24h suivants le concours. Afin de pouvoir effectuer la communication auprès des médias régionaux, les résultats et photos du concours devront être transmis au CRECVL par mail le soir des épreuves.